

## DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 14

L'an deux mil seize

Le 8 juillet à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 27 juin 2016

**PRESENTS** : MMES COUTEAU – MOUNIER – PÉNIGAUD

MM. SAVIN – BARRAL – BOIREAU – BOISSIER

DESCOMBES – BOIVENT – DESCLIDES – ESTIENNE –

FAURE – SUTRE

**EXCUSES** : MME GAILHOUSTET – M CABROLIÉ

**ABSENTE** : MME BOULAI

**POUVOIRS** :

MME GAILHOUSTET a donné pouvoir à M SAVIN

M CABROLIÉ a donné pouvoir à MME COUTEAU

M ESTIENNE a été nommé secrétaire

**2016-07-02 D**

**Objet : Ligne de trésorerie**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que suite au retard de versement de la subvention FRIL pour l'aménagement de la RD 11, la commune pourrait être en difficulté de trésorerie en fin d'année.

En ce sens, Monsieur le Maire propose de mettre en place une ligne de trésorerie de 50 000 €.

Monsieur le Maire présente les deux offres qu'il a en sa possession.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de mettre en place une ligne de trésorerie d'un montant de 50 000 € auprès du Crédit Agricole comprenant :

- Frais de dossier : 150 €
- Taux : Marge de 1,50 % + Euribor moyen sur 3 mois connus
- Durée : 12 mois
- et donne acte à Monsieur le Maire pour signer les documents s'y afférents.

Fait à Jauldes, le 11 juillet 2016

**Le Maire**

**Eric SAVIN**



Affiché du 12 juillet 2016  
au